

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2193

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 11, supprimer les mots :

« , les dispositions suivantes sont applicables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.